

le Savinien

N° 89 / ÉDITION PRINTEMPS 2023

MAGAZINE MUNICIPAL



DOSSIER

P. 10 à 15
LES GRANDS PROJETS 2023

P. 19
FOCUS

Garantir
votre tranquillité

P. 22
CULTURE

Sainte-Savine
fête la musique !



SOMMAIRE

P. 4-5
DANS LE RÉTRO
Janvier, février, mars

P. 6-8
ACTUS DE SAISON

Les rencontres citoyennes et journée citoyenne, Jumelage : 35 ans, Happy visio, Le printemps à Sainte-Savine, Inscription voyage seniors, Vous êtes savinien ? Votre avis nous intéresse !, ...

P. 9
À VOUS LA PAROLE
On vous répond

P. 10-15
DOSSIER
Les grands projets 2023

P. 15-17
À VOTRE SERVICE
En coulisse le centre communal d'action sociale de Sainte-Savine.
Conseil municipal du 10 février 2023



P. 18-21
VILLE EN MOUVEMENT

Clarins s'installe à Sainte-Savine,
Zoom sur le budget de la commune.
Rencontre avec... DICE & RETRY

P. 22-23
CULTURE
Sainte-Savine fête la musique !,
Boîte de retour médiathèque,
Mois des tout-petits,
«Sais-tu ?» ce qu'il se passe à l'école de danse ? - Opus 2

P. 24-25
AGENDA

P. 26
CONTACTS UTILES ET ÉTAT CIVIL

P. 27
EXPRESSION POLITIQUE

le Savinien

MAIRIE DE STE-SAVINE / TÉL. 03 25 71 39 50
1, RUE LAMORICIÈRE, 10300 SAINTE-SAVINE

Retrouvez toutes les informations et actualités de votre ville

WWW.SAINTE-SAVINE.FR

[FACEBOOK.COM/VILLEDESAINTE SAVINE](https://www.facebook.com/villedesaintesavine)

[@SAINTESAVINE10](https://www.instagram.com/saintesavine10)

STE SAVINE

Le Savinien n° 89 - PRINTEMPS 2023 • Journal d'informations locales édité par la ville de Sainte-Savine (10300 - France) • **Directeur de la publication** : Arnaud Magloire • **Rédaction** : Margaux De Biasio • **Conception graphique** : Claire Hamelin • **Crédits photo** : Julian Mauclair, Ville de Sainte-Savine, Freepik, Philippe Maury, Olivier Frajman, Philippe Rappeneau, Dice&Retry, Centre Presse Aveyron, Paul Louault, Patte d'Oie, Clarins, Pol Baril • **Impression** : imprimerie La Renaissance : papier PEFC couché satin 100g • **Dépôt légal** : Avril 2023 • **Distribution** : L'Atelier du courrier • **Tirage** : 7 500 exemplaires.

La Renaissance
IMPRIMEUR-ÉDITEUR

L'ATELIER
du COURRIER
ENTREPRISE ADAPTÉE



ÉDITO



*Chères Saviniennes,
chers Saviniens,*

CLARINS a choisi le Parc du Grand Troyes à Sainte-Savine pour installer sa nouvelle unité de production. C'est la reconnaissance d'un travail collectif, dont le nôtre, qui a décidé le fleuron de la cosmétique française et de renommée internationale à choisir notre commune. Je me joins à Jonathan Zrihen, Président et CEO du groupe CLARINS (page 18) pour saluer cette énergie commune. Au-delà de notre fierté savinienne, je souhaite avec notre Agglomération, Business Sud Champagne, le Département, la Région et l'État, participer à l'action en faveur de l'emploi, la formation, l'enseignement supérieur, l'énergie, la mobilité, le réemploi de matières premières, la biodiversité, le logement, les services à la personne et la qualité de vie de manière large. L'ensemble du territoire doit continuer à s'unir sereinement pour accompagner les créateurs et créations d'emplois tout en adaptant l'offre de services (crèches, logements, écoles, loisirs, mobilité, commerces...) nécessaire à l'attractivité de l'agglomération et au bien-être des habitants. L'aménagement du parc de la Noue-Lutel, l'offre de services aux abords du parc d'activité, et la mobilité vont dans ce sens : ils seront amorcés dès cette année.

Comme promis, vos impôts locaux n'augmenteront pas cette année. Vous êtes nombreux à subir durement les hausses de l'énergie, des denrées alimentaires, mais aussi les augmentations d'impositions de l'État ou de notre Agglomération (dont j'ai soutenu la hausse raisonnable pour pérenniser et renforcer ses services, dont la transition énergétique et écologique ou les projets structurants liés à la mobilité).

Avec un bilan financier excédentaire de près de 4 millions d'euros en 2022, la Ville peut cette année encore se satisfaire de ses propres économies pour financer ses projets sans recourir à l'emprunt ou demander un effort de plus aux Saviniens. Mais l'impôt ne doit pas être un tabou. Qu'il s'agisse de vos impôts ou de subventions, de dotations de l'État ou encore des aides que la Ville perçoit, nous devons parler « d'argent public » qui a pour seule fin de financer les services qui vous sont proposés (écoles publiques, accueils de mineurs, travaux de voirie, sécurité, animations et festivités, propreté urbaine, culture, services aux seniors, espaces paysagers, éclairage urbain, factures d'énergie, construction ou rénovation de bâtiments publics...).

Nous vous donnons rendez-vous du 9 au 13 mai lors de Rencontres citoyennes et de la Journée citoyenne. Votation, boîtes à idée, sondages, rencontres, chantiers participatifs... de nouvelles occasions pour vous impliquer dans la vie de la Cité, remettre l'Humain au cœur de « la machine », faire peser votre voix ou proposer des projets utiles au plus grand nombre. **Chacun peut et doit se savoir utile aux autres** : rencontrez-vous, partagez vos savoirs, tendez les mains ou attrapez celles tendues, faites votre part. **À l'heure de l'inflation et de la spéculation, l'Humanité reste une valeur sûre.**

Arnaud MAGLOIRE,

Maire,
Vice-Président de Troyes Champagne Métropole

JANVIER

VOEUX 2023



Les vœux à la population de Sainte-Savine ont eu lieu le 13 janvier à l'Art Déco. Une première pour cette cérémonie en présence du conseil municipal, des membres du conseil municipal jeunes, et de M. le Maire. Devant près de 300 personnes, Arnaud Magloire a présenté les ambitions de 2023 et les projets réalisés ou engagés depuis le début de mandat. L'occasion aussi pour les agents et les élus de la Ville, de partager un moment convivial avec les habitants.



JANVIER

PRIX DÉPARTEMENTAL AUX JEUNES MUSICIENS ET DANSEURS

BRAVO à nos deux Saviniennes, Honorine Perchet et Juliette Sonzogno, qui ont été récompensées par ce prix. Ce dernier a pour but d'encourager les élèves méritants issus des écoles de musique auboises, mais aussi de reconnaître le travail accompli par leurs professeurs.

JANVIER

DÉDICACE : RENAN LUCE

Renan Luce nous a dévoilé un peu de son âme lors de la rencontre littéraire où il a présenté son roman «Une famille inquiète» chez Flammarion, en partenariat avec la librairie *La Petite Marchande de prose* et lors de son tout nouveau récital «Relectures», accompagné au piano par Christophe Cravero.



JANVIER

COMPOSTEURS COLLECTIFS



Sollicités par des Saviniens et dans le cadre des budgets participatifs, la Ville a installé de nouveaux composteurs collectifs dans les quartiers Chantecoq et Edouard-Branly en présence de membres du Labo citoyen et des services de Troyes Aube Habitat.





FÉVRIER

ATELIERS D'ÉCRITURE

Depuis janvier, de nouveaux ateliers, créés par le service Animation de la vie locale de Sainte-Savine, ont vu le jour. Il permet aux écrivains aguerris comme aux novices d'écrire et de partager des textes sur des thèmes plus ou moins précis afin de libérer leur esprit créatif. L'atelier d'écriture a lieu tous les mois sur une thématique différente, demandez le programme !



MARS

EXPO GABRIEL THIERRY

À l'occasion des 50 ans de la disparition de Gabriel Thierry, la Ville, les descendants de Gabriel Thierry et Francis Tailleur ont souhaité lui rendre hommage au travers d'une exposition. Elle retraçait le parcours de cet acteur important de la vie locale et ce grand résistant : décoré de la Première Guerre mondiale, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, ancien grand résistant, co-fondateur du journal *Libération Champagne* et enfin maire de Sainte-Savine. Retrouvez l'exposition en ligne sur : www.sainte-savine.fr

MARS

CCAS : JOURNÉE DE LA FEMME



Le 9 mars s'est déroulé à l'Art Déco «Le Point de bascule», de la compagnie «La Grange aux histoires» spectacle-débat sur le thème des violences conjugales dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. La fin du spectacle a marqué le début d'un débat au sujet de la pièce mais aussi des violences faites aux femmes avec l'association Solidarité Femmes Aube et le CIDFF de l'Aube.



DANS LE RÉTRO

VIVRE ENSEMBLE

LES RENCONTRES
CITOYENNES
ET JOURNÉE CITOYENNE

Du 9 au 13 mai, la Ville offre une nouvelle occasion aux habitants de s'impliquer dans la vie de la cité et de s'exprimer sur des projets lors des *Rencontres citoyennes*. Organisés par la municipalité, plusieurs projets ou idées seront ouverts au dialogue ou au choix avec pour objectif de « faire ensemble » : mobilité, médiathèque, amélioration des services et équipements publics, stationnement... Chacun pourra s'informer, échanger, apporter ses idées ou se prononcer sur des projets grâce à des tables rondes, ateliers participatifs, boîtes à idées, balades citoyennes et visites de sites, des espaces collaboratifs... En complément, un espace de dialogue et un vote interactif seront disponibles sur : www.participons-saintesavine.fr.

Pour clore cette semaine : la **Journée citoyenne, samedi 13 mai**. Le temps d'une journée, les habitants volontaires réalisent ensemble, dans la bonne humeur et avec l'appui technique de la Ville, des projets d'intérêt commun aux quatre coins de la commune.

Découvrez le programme ou rejoignez un chantier participatif sur www.participons-saintesavine.fr ou au **03 10 72 02 84**

JUMELAGE : 35 ANS

Le jumelage est une opportunité pour les habitants de deux villes amies, parfois éloignées l'une de l'autre, d'échanger et de s'ouvrir aux autres dans toute leur singularité et dans différents domaines (culture, citoyenneté, gastronomie...).

Depuis trente-cinq ans, Sainte-Savine est jumelée avec la ville de Reichenbach an der Fils, une commune allemande d'environ 3 000 habitants située entre Stuttgart, Nuremberg et Munich.

Du 12 au 14 mai, la Ville et son comité de jumelage accueilleront dignement leurs amis allemands, dont le maire de la commune, pour fêter les trente-cinq ans de cette belle amitié franco-allemande.

Un programme spécial a été concocté par le comité de jumelage, dont des visites culturelles et la plantation d'un arbre de l'amitié le **13 mai, à 18 h 30, place Reichenbach (ouvert à tous)**.

EXPOSITION
AVANT / APRÈS

Dans le cadre d'un projet d'exposition **l'Amicale savinienne philatélique et numismatique** lance un appel aux habitants pour collecter d'anciennes photos, cartes postales de Sainte-Savine sur le tronçon Gallieni entre la Villa Rothier et l'Art Déco. **Envoyez vos photos à : romary.annie10300@gmail.com**



LES GARDIENS
DU PATRIMOINE

LE PATRIMOINE VOUS
ENTOURE, PARTAGEZ-LE !

La maison du patrimoine propose aux habitants d'être acteurs de la connaissance du patrimoine local au travers d'un recensement participatif d'éléments architecturaux et patrimoniaux : **sortez, repérez, photographiez, et publiez !**

À l'aide de votre smartphone, recensez tous les éléments du patrimoine qui croisent votre chemin et situés sur le territoire de Troyes Champagne Métropole (bâtiments, maisons remarquables, lavoirs, puits, pompes, croix de chemin, statues, églises, chapelles, moulins...) et connectez-vous à gardiens.troyes-cm.fr

Venez découvrir ce dispositif et faire connaître Sainte-Savine et son patrimoine local lors d'une **réunion d'information, le 4 mai à 17 h 30 au grand salon de l'école de musique**.

HAPPY VISIO : CONFÉRENCES
ET ATELIERS EN LIGNE POUR MAINTENIR
L'AUTONOMIE ET LA QUALITÉ DE VIE DES
SENIORS

Santé et bien-être, activités zen et ludiques, numérique, vie pratique, conférences culturelles, aide aux aidants, cuisine et nutrition... voici le programme des activités proposées par *Happy Visio* sous forme de conférences en ligne gratuites. Pour vous aider lors de votre première connexion, le CCAS vous propose **une réunion d'information le 15 juin à 14 h au grand salon**.

Plus d'infos au CCAS : **03 10 72 03 90**

MAI À VÉLO



Tout au long du mois de mai, des actions seront engagées en faveur de la mobilité douce. Une volonté d'encourager les modes de déplacements alternatifs et de limiter collectivement l'empreinte carbone de la Ville.

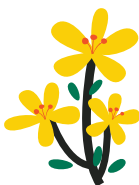
Puis le 3 juin, profitez de l'événement « Faites du vélo ! » en partenariat avec l'UTT et le pôle aubois de l'ESS.

Rendez-vous au parc de la Noue-Lutel pour un après-midi qui vous donnera la possibilité de participer à des activités telles que des randonnées, des initiations pour les enfants et des ateliers de sensibilisation et de réparation de vélos.

Retrouvez le programme sur www.sainte-savine.fr.



LE PRINTEMPS À SAINTE-SAVINE



Cette année, la Ville participera pour la première fois à l'événement national « Rendez-vous aux jardins » à destination des amateurs et passionnés de nature, de biodiversité et de jardinage. Au programme : animations autour de la biodiversité, bon usage du compost, **découverte des jardins citoyens le mercredi 14 juin** ou (re)découverte des parcs et jardins de Sainte-Savine, mais aussi du cimetière avec son plan de revégétalisation.

Autour de jeux et d'animations, les enfants pourront aussi découvrir le monde merveilleux de la nature de manière ludique et éducative lors d'une fête organisée au jardin citoyen de la rue Louis-Blanc.

Ouvrez les portes de votre jardin samedi 17 juin : vous souhaitez partager votre passion pour la botanique et faire découvrir votre jardin à des visiteurs ? Faites-vous connaître et vous figurerez dans le programme de l'événement.

Programme complet sur www.sainte-savine.fr
Plus d'infos : **03 25 82 40 95**
maisonsdesviennes@ste-savine.fr



INSCRIPTION VOYAGE SENIORS

Du 24 septembre au 1^{er} octobre, le CCAS, en partenariat avec l'ANCV, organisera un voyage pour les personnes de 60 ans et plus à AMBLETEUSE, village vacances Le Cap d'Opale, au départ de Sainte-Savine.

Au programme : visite de Bruges, découverte du littoral et des spécialités culinaires de la région, initiation aux jeux d'antan, soirées à thème... L'occasion pour les seniors de créer des liens et découvrir de nouveaux paysages, toujours dans la bonne humeur.

Le nombre de places est toutefois limité (les Saviniens non imposables seront prioritaires).

Réunion d'information (présentation du programme et préinscriptions) le 12 mai à 14 h au grand salon de l'école de musique.

Plus de renseignements auprès du CCAS : **03 10 72 03 90**



VOUS ÊTES SAVINIEN ? VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Pour renforcer, adapter ou repenser nos services (accueil de loisirs, offre culturelle, aide aux familles ou aux démarches administratives, activités seniors...), la Ville vous invite à faire connaître vos besoins et attentes.

**Vous avez plus de 25 ans et vous habitez à Sainte-Savine ?
Vous êtes ados ou jeunes adultes ?
Votre avis nous intéresse !**

Vous avez jusqu'au 28 avril pour remplir et déposer un des questionnaires dans la boîte aux lettres de la mairie, dans le lieu où ils seront mis à disposition, ou pour y répondre en ligne : <https://fr.surveymonkey.com/r/Sainte-Savine> ou en scannant ces QR code :



Ce formulaire existe aussi pour les plus jeunes ! **Tu as entre 11 et 25 ans et tu habites à Sainte-Savine ?** Ton avis nous intéresse ! Il s'agit du même principe que le questionnaire mentionné ci-dessus mais **via ce QR code**



SERVICE USAGER

PRISE DE RDV EN LIGNE SIMPLIFIÉE

Désormais, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne avec les services de l'état civil et urbanisme.

Pour éviter toute attente inutile et prendre rendez-vous à l'heure qui vous convient le mieux, un calendrier interactif permet de réserver la date et l'heure qui vous agréent, mais aussi le type de service dont vous avez besoin (renouvellement de carte d'identité ou passeport, aide à la constitution d'un dossier d'urbanisme, demandes de renseignements sur une autorisation de travaux...)

Il est également possible d'annuler ou de modifier son rendez-vous en ligne à tout moment.

Ce service est accessible uniquement en ligne, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 : www.sainte-savine.fr (onglet : « démarche en ligne »).



GUIDE DES ASSOCIATIONS

Associations saviniennes, recensez-vous via le fichier qui va vous être communiqué ou à l'accueil de la mairie **avant le 31 mai pour figurer dans le guide !**

Plus d'informations : vie-associative@ste-savine.fr



COMMERÇANTS



LA PATTE D'OIE

Restaurant traditionnel La Patte d'Oie propose chaque jour un menu différent avec des produits frais. Idéalement situé à la limite des communes de Sainte-Savine, des Noës-près-Troyes et de La Chapelle-Saint-Luc. Le lieu dispose de trois salles ainsi que d'une terrasse extérieure pour profiter des jours ensoleillés.

110, rue Chanteloup • 03 10 95 44 48



RÉFLEXOLOGUE • JOY

Souhaitons la bienvenue à Joy, installée depuis quelques mois maintenant dans notre commune, elle exerce la réflexologie crânio-faciale, le drainage lymphatique manuel Vodder visage et la détente crânienne, à son cabinet ou à domicile. La réflexologie procure une détente physique et psychique, soulage les maux (dorsaux, articulaires, migraines...) et aide à la prévention et l'apaisement de troubles fonctionnels en rééquilibrant le corps.

5, rue de la Maladière • 06 58 20 18 90

ON VOUS RÉPOND



NUISANCES SONORES : QUELS JOURS ET À QUELLES HEURES PUIS-JE TONDRE MA PELOUSE ?

La réglementation concernant les nuisances sonores de tondeuses à Sainte-Savine dépend de plusieurs facteurs, notamment l'heure de la journée, le jour de la semaine et la zone où la tondeuse est utilisée.

L'utilisation de tondeuses à gazon et d'autres outils de jardinage doit être limitée aux heures de la journée où le bruit ne risque pas de déranger les voisins. En France, il existe des règles spécifiques relatives aux nuisances sonores, qui varient selon les régions.

Selon l'arrêté préfectoral de l'Aube du 13 février 2014, les travaux de bricolage et de jardinage effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, sont autorisés :

- **Les jours ouvrables (lundi au vendredi) :**
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30.
- **Les samedis :** de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- **Les dimanches et jours fériés** proscrits

En revanche, les professionnels et la municipalité peuvent exercer de 7 h à 20 h les jours ouvrables.

DÉSHERBAGE : QUI ENTRETIENT DEVANT CHEZ MOI ?

Avec près de 50 km de voirie, le désherbage des rues saviniennes, en plus de l'entretien des espaces paysagers, est un travail titanesque. Entre pluie et soleil, la nature prend ses droits laissant herbes et fleurs pousser devant les habitations. Pour « faire sa part » **les habitants sont invités à désherber manuellement sans utiliser de produits chimiques devant leur domicile en laissant les plus belles fleurs orner les trottoirs.** Un geste simple et collectif qui profitera à tous, y compris aux abeilles !

Zones vertes végétalisées : le désherbage des rues est différencié. Il consiste à supprimer les adventices et plantes envahissantes mais préserver les fleurs sauvages. La tonte raisonnée : on espace les tontes pour favoriser la biodiversité. Notamment dans les zones non accessibles au public.



UNE QUESTION ?



Écrivez-nous par courrier adressé au 1, rue Lamoricière ou en envoyant un message à accueil@ste-savine.fr et sur les **réseaux sociaux**.

Nous y répondrons dans le prochain *Savinien* de juillet.







LES GRANDS PROJETS 2023

Sans augmenter les impôts, la Ville prévoit d'investir cette année près de 9 millions d'euros pour améliorer les services qui vous sont rendus, en proposer de nouveaux, mais aussi entretenir nos bâtiments et l'espace public.

La Ville ambitionne de poursuivre son développement en proposant des projets ambitieux et innovants. De la construction de nouveaux équipements publics à la rénovation de bâtiments historiques, en passant par l'aménagement d'espaces verts et la mise en place de solutions de mobilité durable, découvrez les chantiers qui vont transformer la ville de Sainte-Savine en 2023.



TRAVAUX PONT PAUL-BERT



La Ville a décidé de reconstruire à neuf le pont Paul-Bert. Trait d'union entre la commune de Saint-André-les-Vergers et Sainte-Savine, ce pont constitue un axe de mobilité stratégique pour la commune. Pour garantir la sécurité des usagers il valait mieux reconstruire à neuf plutôt que de rénover cet ouvrage vieillissant: un défi technique !

Les travaux ont débuté le 17 mars, perturbant pour un temps la circulation et le quotidien des riverains. **La livraison du chantier est prévue pour cet été. En attendant, l'accès à la voie des Viennes reste maintenu. À ce titre, le chantier intègre depuis ses débuts la préservation du cours d'eau et de la biodiversité des Viennes. Côté sécurité, à terme, un seul véhicule pourra passer sur le pont, grâce à une réduction de la chaussée sur le pont et donc une zone de ralentissement sur ce secteur résidentiel et aux abords d'un axe de mobilité piétons et cyclistes.**

(Comprenant le diagnostic, la mission de maîtrise d'œuvre, l'étude géotechnique et les travaux du pont.)

**MONTANT
DES TRAVAUX :
394 475 €
TTC**

QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- **La déconstruction complète et totale** du pont existant et de toute sa structure.
- **Le forage et la mise en œuvre de pieux en béton servant de fondation au futur ouvrage** (avec un temps de séchage des bétons de fondation d'environ trois semaines).
- **La mise en place du tablier préfabriqué** du pont.
- **La pose des équipements de sécurité, la mise en œuvre d'un trottoir pourvu de réservations pour de futurs réseaux** (gaz, électricité, eau potable, réseau d'assainissement...).
- **La mise en œuvre des matériaux de finition** (enrobé, béton, graves...).
- **Création d'une zone de ralentissement** par un rétrécissement de la chaussée, **aménagement de trottoirs, mise en accessibilité et sécurité de la zone piétonne et cycliste, mise en place d'éclairage LED.**



ÉGLISE

**MONTANT
DES TRAVAUX 2023 :
565 000 €
TTC**

Début 2023, une nouvelle phase de travaux a débuté sur l'église de Sainte-Savine.

Pour rappel, dans **la première tranche, les toitures du clocher et du transept ont été refaites, ainsi que le drain périphérique.** Dans cette seconde tranche, la refonte de la toiture d'une moitié de la nef est en cours. Cette phase de travaux durera jusqu'à la fin de l'année 2023. Concernant la refonte de la dernière tranche des travaux, **l'autre moitié de la nef, elle devrait avoir lieu en 2024.**

MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

MOBILITÉ

Implantation de nouvelles bornes de recharge des véhicules électriques :

en plus de celles installées derrière l'église et sur le parking de la mairie, de nouvelles bornes de recharge sont prévues à l'automne-hiver 2023 :

MONTANT DES BORNES : 32 358 € TTC

- Mairie
- Parking de la maison des Viennes
- Parking du cimetière
- Parking de l'ancienne piscine,
- Chapelle du Parc
- Quartier Hamelet

STATIONNEMENT - CIRCULATION

Le stationnement alterné par quinzaine crée régulièrement des tensions lors des changements de côté.

Cette année, **la Ville va proposer à des riverains d'expérimenter dans leur rue la suppression du stationnement alterné au profit d'un stationnement fixe unilatéral ou bilatéral et de solutions pour limiter la vitesse.** L'idée serait d'appliquer toutes les solutions efficaces aux rues concernées par le stationnement alterné par quinzaine.

Autres projets et toujours en concertation avec les riverains, l'amélioration de la sécurité sur l'axe Lamartine-rue des Noës, et l'expérimentation d'un sens unique sur un tronçon de la rue Paul-Doumer pour prolonger celui déjà existant depuis la rue Benoît-Malon.

SÉCURITÉ

Extension et rénovation du poste de police municipale :

les espaces de travail et d'accueil du public vont être rénovés et augmentés en récupérant une partie du rez-de-chaussée de l'ancien secteur « Jeune » attenant. L'occasion de rendre le site accessible aux PMR, d'isoler les espaces (fenêtres et murs), de renforcer la sécurité du poste de police, d'installer une nouvelle borne d'accueil et de pouvoir accueillir le retour de caméras de la vidéoprotection (nombre de caméras multipliées par quatre depuis 2020). Depuis mars, la police bénéficie aussi d'un nouveau véhicule (SUZUKI VITARA - HYBRID, équipements, accessoires, sérigraphie et frais de mise à la route = **32 499 € TTC**).

MONTANT DES RÉNOVATIONS : 350 000 € TTC



MONTANT DES INSTALLATIONS : 261 115 € TTC

ACCESSIBILITÉ

La commune a pour objectif de rendre

accessibles tous ses bâtiments municipaux depuis la voirie avec des fils d'Ariane qui vont vers les bâtiments. Seront installés des rampes cohérentes des portes d'accueil, bureaux et sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous commencerons avec le site de l'ancienne piscine qui, dès cet été, sera accessible aux PMR avec une allée et des sanitaires adaptés.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGETIQUE

Éclairage 100% LED

Les hausses tarifaires de l'énergie sont une raison de plus pour préserver des ressources précieuses et limiter davantage nos consommations d'énergie.

Dans toute la ville, l'éclairage urbain sera 100% LED d'ici à la fin d'année 2023 (sous réserve des approvisionnements en matière première). Les 800 000 € nécessaires aujourd'hui pour y parvenir sont un investissement indispensable pour les mois et années à venir. Par ailleurs, des systèmes d'abaisseur de tension et des systèmes de contrôle à distance par les services municipaux seront également étudiés.

Le déploiement des éclairages LED concernera aussi les bâtiments municipaux, notamment dans les écoles et certains locaux municipaux (ateliers, gymnases, salles polyvalentes...): 65 000 € TTC.

MONTANT
DU PROJET :
999 000 €
TTC

Des travaux d'isolation des bâtiments municipaux se poursuivront (pour 180 000 € TTC) avec installation de fenêtres avec de meilleures performances énergétiques à la mairie, ou encore isolation des combles de la maison des associations. Des travaux qui se poursuivront en 2024 et dans d'autres bâtiments.

Le parc automobile de la Ville continuera d'être renouvelé au profit de véhicules plus propres et à énergie électrique. En 2023, des aménagements en faveur des mobilités douces participeront à réduire collectivement notre empreinte carbone.

Enfin, la Ville poursuit la préemption et l'acquisition de parcelles propices au jardinage individuel ou au maraîchage pour se donner la possibilité d'être en autosuffisance alimentaire.

PATRIMOINE BÂTI - PLAN ÉCOLE

Comme chaque année, **des travaux d'entretien dans les écoles sont prévus**. Réfection des sols, sanitaires et peintures de l'école Georges-Guingouin maternelle, rénovation de deux sols dans deux classes à l'école Lucie-Aubrac, plafond et isolation du préau de l'école Georges-Guingouin élémentaire, pose d'une cloison séparative à l'école Raymond-Berniolle, entre une classe et le couloir, peinture des grilles extérieures et sols souples dans les halls à l'école Achille-Payeur, et enfin pose de brise-vues un peu partout.



Nous y reviendrons prochainement, car c'est un « plan école » qui se dessine pour repenser globalement et durablement l'accueil des enfants. Il s'agira pour les prochaines années, d'acter un plan de rénovation ou de mutation des écoles et des structures d'accueil des plus petits aux jeunes adultes pour qu'elles soient adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Autres travaux prévus en 2023 : rénovation de salles à la Chapelle du Parc, étude d'aménagements de la mairie, remplacement du parquet et achat d'équipements scéniques pour l'Art Déco ainsi que la poursuite de l'aménagement du parc de l'ancienne piscine.

MONTANT
DES TRAVAUX :
661 000 €
TTC

AMÉNAGEMENTS ET PROJETS NOUE-LUTEL



À partir de 2023, le parc de La Noue-Lutel va entamer sa mutation. Véritable poumon vert, le site a fait depuis 2021 l'objet de consultations auprès des associations sportives, le Labo citoyen mais aussi des habitants et utilisateurs pour identifier les équipements qui pourraient être rénovés ou créés pour rendre ce parc encore plus attractif. Les espaces verts et naturels seront aussi préservés et améliorés.

Si les investissements sont lourds, la Ville a déjà identifié et sollicité de nombreux cofinancements pour équilibrer le budget global, et a d'ores et déjà prévu d'échelonner les travaux.



Exemple du pumptrack

LES PROJETS 2023 ET AU-DELÀ

Parc de La Demi-Lune :

- Un terrain de foot synthétique et création de vestiaires
- Un terrain multisport
- Un pumptrack jeunes enfants

Parc de La Noue-Lutel :

- Un parkour park
- Un skatepark
- Un espace cross
- Un terrain multisports
- Un espace pétanque
- Un pumptrack tout public
- Un terrain de basket-ball

**MONTANT
DES TRAVAUX :
2 MILLIONS €
TTC**

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT DE VOIRIE

En 2023, la ville de Sainte-Savine poursuit son plan de modernisation et d'amélioration de sa voirie et de ses réseaux divers, pour cela, plusieurs projets ont été lancés pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Ces travaux sont répartis comme suit :

- **Réserves foncières et études urbanisme** (révision du PLU)
- **Biodiversité** avec la plantation d'arbres et arbustes ainsi que la poursuite des installations de composteurs dans la ville
- L'achat et la pose d'**équipements techniques** pour les espaces publics
- **La signalisation** (routièrre verticale et horizontale, maintenance des feux tricolores)
- **L'entretien et l'aménagement de voirie**
- **L'entretien des réseaux divers** (poteaux et bornes incendie, extension des réseaux humides et secs, maintenance des installations de l'éclairage public...)
- **L'installation des illuminations pour les festivités de fin d'année,**
- **Études préalables à la réalisation des futurs travaux de voirie**
- Installation de nouveaux équipements de **vidéoprotection** sur la commune

**MONTANT
TOTAL DES
PROJETS :
943 500 €
TTC**



*montant prévisionnel

EN COULISSE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le CCAS est une main tendue à toutes les personnes qui rencontrent ponctuellement ou durablement des difficultés dans leur quotidien (aide alimentaire, soutien moral, isolement, accès aux droits, aide aux études et à la formation, emploi...). Cette année, la Ville mobilise 50 000 € de plus, soit 350 000 € au total, pour renforcer l'accompagnement des Saviniens isolés ou en difficulté, et soutenir le recrutement d'agents dédiés à l'action sociale.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ACCÈS AUX DROITS



Les agents du CCAS proposent un accompagnement social et budgétaire pour **faciliter l'accès aux droits sociaux et éviter toute forme d'exclusion**. Le service est composé d'une directrice, d'un agent d'accueil, d'un agent chargé de la gestion de l'épicerie sociale et de trois agents chargés de l'accompagnement social et de l'accès aux droits (domiciliation, dossier de surendettement, RSA, droits des étrangers, épicerie sociale, actions pour les seniors...).

Le CCAS compte aussi des partenaires et soutiens :

- **Permanence de l'assistante sociale du conseil départemental** tous les lundis de 14 h à 17 h (prise de RDV au centre-médico-social 03 25 42 43 44).
- **Régies services** : une médiatrice sociale énergie est présente les 1^{er} et 3^e lundis du mois pour améliorer ses consommations, mettre en place des échéanciers de paiement, solliciter le fonds solidarité logement (FSL).
- **Point conseil emploi** : tous les vendredis, un accompagnement personnalisé pour accéder aux offres d'emplois et en retrouver.
- **Appui logement** : une élue est à votre écoute pour les problématiques liées au logement.
- **Écrivain public** : aide à la rédaction de courrier.
- **De nombreux bénévoles** : aide et soutien à de nombreuses actions sociales (coup de fil solidaire, aides...)

ÉPICERIE SOCIALE

Votre budget ne vous permet pas de vous nourrir correctement ou suffisamment ? Vous êtes bénéficiaires des minima sociaux, parents isolés, retraités ou vous avez rencontré une baisse ou une perte de ressources ? L'épicerie sociale propose des produits secs et frais mais à prix très réduits pour manger à sa faim et nourrir sa famille correctement.

TÉMOIGNAGES

« LE CCAS M'AIDE DANS MES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES SOUVENT COMPLIQUÉES. L'ÉPICERIE SOCIALE EST IMPORTANTE POUR MOI ÉGALEMENT CAR JE PEUX SUBVENIR À MES BESOINS ET CEUX DE MES ENFANTS. »

« DEPUIS QUE JE SUIS EN INVALIDITÉ, JE NE PEUX PLUS EXERCER MON MÉTIER. SANS EMPLOI, JE RENCONTRE DE GROSSES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES. L'ÉPICERIE SOCIALE ME DÉPANNE BIEN TOUTES LES SEMAINES CAR JE PEUX Y ACHETER DES PRODUITS À DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS. BIEN SÛR ON NE RETROUVE PAS AUTANT DE PRODUITS QU'EN SUPERMARCHÉ MAIS C'EST DÉJÀ TRÈS BIEN, IL Y A BEAUCOUP DE CHOSSES : PRODUITS SURGELÉS, POISSONS, VIANDE, PRODUITS FRAIS, ET CONSERVES... POUR LES AUTRES SOUCIS, JE PEUX COMPTER SUR LES AGENTS DU CCAS. »

« LE CCAS M'AIDE À CONNAÎTRE MES DROITS ET LES AIDES DONT JE PEUX BÉNÉFICIER. C'EST UN LIEU UNIQUE ET TRÈS UTILE OÙ L'ON TROUVE DES RÉPONSES À SES QUESTIONS. JE RENCONTRE AUSSI DU MONDE, JE NE SUIS PAS SEUL À RENCONTRER DES DIFFICULTÉS. GRÂCE AU CCAS, JE VOIS MES DIFFICULTÉS COMME UNE RICHESSE PLUTÔT QU'UN ÉCHEC. »

POUR LES SENIORS

- **Colis ou repas seniors** : Saviniens de 70 ans et plus. Pensez à vous inscrire au CCAS avant le 1^{er} octobre.
- **Coup fil solidaire** : une équipe de bénévoles à votre écoute pour rompre l'isolement et se rencontrer autour d'activités.
- **Voyage seniors en partenariat avec l'ANCV.**
- **Accompagnement aux courses** : tous les vendredis après-midi. Gratuit, sous réserve de place disponible.

POUR LES JEUNES

- **Lutte contre la précarité menstruelle** : distributeurs de protections hygiéniques gratuites au lycée Édouard-Herriot et à l'épicerie sociale.
- **Récompense** pour les bénéficiaires d'une mention très bien au baccalauréat.
- **Dispositif de soutien à la formation** pour étudiants ou adultes en reconversion.

Pour tout renseignement sur ces services :
2 bis rue Lamoricière, 10 300 Sainte-Savine
03 10 72 03 90 • accueil.ccas@ste-savine.fr
9h-12/ 14h-17h

CCAS
 Centre Communal
 d'Action Sociale
 de Sainte-Savine

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur deux grandes délibérations votées lors du conseil municipal du 10 février 2023.



CONVENTION ÉCOLE DES CHATS

Pour lutter contre la prolifération des chats errants dans les villes, l'article L211-27 du Code rural offre aux maires la possibilité « de faire procéder à la capture des chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans les lieux publics de la commune afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification ». Cette opération peut se faire à l'initiative du maire ou à la demande d'une association de protection des animaux.

Le 4 juin 2019, **la Ville de Sainte-Savine a conventionné auprès de Troyes Champagne Métropole, pour adhérer à un service commun de gestion des chiens et chats errants.** La participation financière de cette prestation s'articulait sur une base annuelle forfaitaire de 0,50 € par habitant soit 5 409 € en 2020. Le 25 octobre 2021, les tarifs ont changé : forfait de 0,80€ par habitant (soit une augmentation de 60%) plus une facturation d'un montant unitaire de 280 € par chat capturé. Sur les trois dernières années (2019 à 2021), **50 chats sont pris en charge par notre prestataire chaque année.** **Avec ces nouveaux tarifs,** l'enveloppe budgétaire 2022 s'élève désormais à 22 587 € (soit une augmentation de 17 000€).

Tout en restant adhérent au service commun mis en œuvre par Troyes Champagne Métropole pour la prise en charge des chiens, il est proposé de signer une convention avec l'École du chat de l'Aube pour la gestion des chats errants, les tarifs étant plus intéressants pour la commune (40€ minimum par chat capturé). En plus des captures et le suivi vétérinaire des chats divaguant, il est envisagé des campagnes périodiques de stérilisation pour réguler la population de chats libres présente dans la commune et réduire ainsi les coûts pour la Ville.

ACHAT DE LA PETITE MAISON SITUÉE SUR LA PLACE DU MARCHÉ, AU 5, RUE RAYMOND-BERNIOLLE

Dès 2020, la municipalité a pris en compte les signalements des habitants et des commerçants quant à l'usage de la place Reichenbach qui accueille le marché deux fois par semaine, diverses manifestations locales lorsqu'elle n'est pas utilisée en poche de stationnement le reste du temps.

Une étude de faisabilité pour une requalification de cet espace urbain a donc été engagée début juin 2022. En point de départ d'une réflexion plus profonde, de premières esquisses réalisées par un bureau d'études ont mis en évidence les difficultés de requalifier la place en composant avec la petite construction située 5, rue Berniolle.

L'absence de toute construction, et donc de cette petite maison, permettrait de créer une vraie cohérence d'aménagement urbain de la place au profit d'espaces de vie et de mobilité, et d'intégrer la rue Berniolle au projet. Ce bien est en vente au prix de 110 675 € (frais annexes liés à la transaction (frais de notaire, de bornage... dont les frais d'agence à hauteur de 6 975 € restent à la charge de la commune). Cette transaction, d'un montant inférieur à 180 000 € n'est pas soumise à l'avis du Domaine. Pour anticiper l'aménagement de la place Reichenbach, le conseil municipal a saisi cette opportunité de vente pour acquérir ce bien (parcelle AD 734) dès à présent. La Ville pourra l'affecter à d'autres usages ou du stockage en attendant d'en décider du devenir lors de l'aménagement de la place du marché.

L'ensemble des délibérations des conseils municipaux est à retrouver en ligne :



www.sainte-savine.fr/conseil-municipal



Pour voir ou revoir une séance, RDV sur le site Internet et la chaîne YouTube de la Ville.

À VOTRE SERVICE



CLARINS S'INSTALLE À SAINTE-SAVINE

CLARINS, fleuron de l'industrie cosmétique française dont les produits de beauté et de soins sont présents partout dans le monde, a choisi le parc d'activité de Sainte-Savine pour implanter sa deuxième usine de production !

La Ville et l'agglomération sont fières d'accueillir ce projet exceptionnel qui participe à l'attractivité de leur zone d'activité (déjà référencée au niveau national « territoire industriel clé en main ») mais aussi de l'ensemble du territoire et plus largement du département.

13,5 hectares de terrain et 135 millions ont été nécessaires pour engager les travaux qui ont débuté depuis février, pour un démarrage de la production prévu à l'automne 2024.

Par la création à terme de **300 emplois de qualité**, dont une cinquantaine dès l'ouverture, ainsi que par les valeurs qu'il porte, le groupe CLARINS va contribuer à la dynamique économique de Sainte-Savine déjà bien réelle grâce aux entreprises présentes (Garnica, TCP, Enedis, SNBR, Saviplast, Ag-Net, Distrame ... et toutes les autres).

Ce projet ambitieux est le fruit d'une coopération très efficace entre Business Sud Champagne, Troyes Champagne Métropole, les services de l'État, ceux de la Région Grand Est, et bien évidemment notre commune ainsi que les acteurs économiques déjà implantés sur notre territoire.

Le site de Sainte-Savine sera la deuxième usine de CLARINS qui fabrique tous ses produits en France. Il accompagne un très fort développement du groupe familial qui prévoit bientôt de doubler sa production. Le bâtiment s'inscrit dans le cadre des engagements de CLARINS en matière de RSE et répondra aux critères HQE excellent (haute qualité environnementale).

“ NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE L'ARRIVÉE PROCHAINE DE NOTRE NOUVELLE USINE DE PRODUCTION À SAINTE-SAVINE. NOUS AVONS DÉJÀ PU APPRÉCIER LA CAPACITÉ DE MOBILISATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS LOCAUX QUI ONT JOUÉ UN RÔLE MOTEUR DANS CETTE IMPLANTATION. NOUS FERONS BIENTÔT PARTIE INTÉGRANTE DE CETTE DYNAMIQUE ET SOMMES FIERS AUSSI DE CONTRIBUER À L'EMPLOI LOCAL. ”



Jonathan Zrihen,
Président et CEO
du groupe Clarins.

ZOOM SUR LE BUDGET DE LA COMMUNE

La Ville a fait le choix de ne pas augmenter les impôts fonciers en 2023.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

14 962 979 €

Impôts et taxes (7 987 593 €)
Dotations et subventions (3 060 034 €)
Produits de services rendus (644 122 €)
Autres recettes (3 271 230 €)

AUTOFINANCEMENT

4 081 151 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

10 881 828 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

4 175 484 €

Dont 1 938 116 € de crédit de paiement et autorisation de programme, 2 924 569 € de report de l'année 2022 et 422 700 € de part capital emprunt.
Les projets et travaux d'investissements sont financés grâce à l'ensemble des recettes d'investissement (autofinancement, subventions, taxe d'aménagement...)

RÉPARTITION

PATRIMOINE BÂTI

5 144 645 €

travaux dans les écoles, investissements générateurs d'économies d'énergie (Plan Progrès), aménagement de locaux, sécurité – incendie – mise aux normes, mise en accessibilité (ADAP), travaux de l'église, équipements sportifs, réflexion sur l'extension de la médiathèque

CULTURE

1 206 541 €

École de musique et danse, médiathèque, programmation culturelle

286 377 €

Acquisition de matériels et de mobiliers

SÉCURITÉ, SALUBRITÉ PUBLIQUE

371 518 €

Police municipale

39 269 €

Véhicules

VIE ASSOCIATIVE, SPORT

418 853 €

Fonctionnement des équipements sportifs, personnel de gardiennage

2 850 €

ÉQUIPEMENT DES SERVICES DE LA VILLE

245 518 €

Matériel informatique, mobilier, acquisition de logiciel

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3 565 707 €

Etat civil, urbanisme, accueil

DIVERS

6 000 €

INTÉRÊT D'EMPRUNT

76 400 €



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

59 177 €

Commerces, entreprises, économie sociale et solidaire

7 500 €



CADRE DE VIE / TRAVAUX

1 070 894 €

Charges courantes, régie municipale, agents d'intervention

2 754 445 €

Voirie, mobilier urbain, éclairage public, signalétique

SOCIAL, FAMILLE, SENIORS

679 008 €

Actions Seniors, familles, subventions aux associations familles, frais de personnel

5 339 €

Matériel d'équipement

ENFANCE JEUNESSE

3 409 146 €

Centre de loisirs, restauration scolaire, petite enfance, frais de personnel

36 410 €

Mobilier et matériel d'équipement des structures d'accueil

DÉMOCRATIE LOCALE

18 584 €

Labo citoyen, CMJ, consultation citoyenne

18 000 €

Budget participatif

L'AUTOFINANCEMENT PERMET À LA VILLE D'INVESTIR SANS EMPRUNTER

LES DÉPENSES DE « FONCTIONNEMENT » (EN ROSE) SONT CONSACRÉES AUX SERVICES RENDUS À LA POPULATION



RENCONTRES

3 QUESTIONS AU ...

DICE & RETRY

Nouvelle association de jeux de rôles ludiques à Sainte-Savine.



Qui êtes-vous ?

Nous sommes une communauté de passionnés cherchant à promouvoir le jeu de rôles ludique. Que ce soit en ligne ou en chair et en os, nous souhaitons rassembler un maximum de personnes autour de cette passion. Pour cela nous avons mis en place un serveur Discord (messagerie en ligne) où l'on peut échanger, partager, jouer. Nous organisons également des événements pour nous retrouver et discuter JDR (jeux de rôles).

Que proposez-vous ?

- **Des initiations au JDR** (jeux de rôles).
- **Des parties de JDR** évidemment. Il n'y a pas de limite quant au nombre de JDR et d'univers qui existent. Tout dépend du MJ (Maître du Jeu) qui organise la partie. Sans citer un nombre exorbitant de jeux, voici une liste de JDR qu'on a déjà vue entre les mains des différents MJ de la communauté : Le donjon de Naheulbeuk, Donjons et Dragons (V3.5 et V5), Call Of Cthulhu V7, Mekton Z, In nomine Satanis, Cendres...
- **Des événements JDR réguliers chez nos partenaires** : Le Gotham et Univers Kids !
- **De l'aide à la création de JDR**. Des membres de la communauté créent leur propre jeu. Nous avons donc décidé de nous entraider. Que ce soit lors de la création du Lore, de la mise en page, mais aussi s'ils le souhaitent le partage via ce site.

Des projets ?

Dice&Retry souhaite organiser des projets bien plus ambitieux. Comme des « Murder Party » (du jeu de rôles costumé où nous devons résoudre un meurtre), des « GN » (jeu de rôles Grandeur Nature). La mise en place d'initiation au JDR dans notre local à Sainte-Savine.



diceandretry.fr



Le roleplay ne se passe pas qu'autour d'une table. Il peut très bien se faire dans un jeu vidéo également. Nous réfléchissons activement à ce genre de projet. Nous avons aussi des projets audio-vidéo qui pourraient venir compléter notre programme.

Comment devenir membre ?

La cotisation annuelle est de 20 €.

Elle est valable du jour de votre adhésion à l'assemblée générale suivante. Ce tarif est dégressif tout au long de l'année. Pour en savoir plus : diceandretry.fr. Il existe deux manières pour devenir membre de l'association. Vous pouvez nous contacter en direct par Mail / Discord / Facebook et nous conviendrons d'un rendez-vous à la date qui vous conviendra le mieux. Vous aurez tous les documents en main et votre carte de membre le jour J.

Contact : **72, av. du Général-Gallieni, 2^e étage**
diceandretry@gmail.com • 07 69 28 95 88



JDR ? KÉSAKO ?

Le jeu de rôles est un jeu de société créé entre les années 60-70 aux États-Unis dont le premier représentant reconnu est *Donjons et dragons*.

Les parties de JDR se composent d'un maître du jeu et de joueurs. Le MJ a un scénario à sa disposition. Les joueurs ont leur fiche personnage avec leurs caractéristiques (courage, force,...) et d'autres éléments relatifs au jeu lui-même. Chaque jeu comporte ses propres règles, mais tous ont une composante commune : le lancer de dés.

Ils servent à définir si une action est réussie ou non par rapport aux caractéristiques du joueur.

FOCUS



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Courant mai-juin, les services de la police municipale et police nationale viendront à votre rencontre pour vous présenter le dispositif « Opération tranquillité vacances ». En effet, lors de toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, **vous devez vous rendre au commissariat de police de votre domicile au moins deux jours avant votre départ.**

Plus d'informations auprès de la police municipale :
72, av. du Général-Gallieni à Sainte-Savine • 03 25 82 05 33

RADARS PÉDAGOGIQUES

Les radars pédagogiques affichent la vitesse des véhicules qu'ils contrôlent. Ce dispositif doit inciter les usagers en infraction à modifier leur comportement.

À Sainte-Savine, de nouveaux radars pédagogiques vont être installés dans certaines rues pour calculer le nombre de véhicules en circulation, avoir des relevés de vitesse pour mettre en place si possible et nécessaire des dispositifs sécuritaires ou répressifs.

RAPPEL : LIMITATION VITESSE

De nombreuses rues à Sainte-Savine sont limitées à 30 km/h : rue Paul-Doumer depuis Benoît-Malon jusqu'à Foch, la rue Aristide-Briand, mais aussi le centre-ville... la prudence est de mise car l'amende peut aller jusqu'à 90€ et un retrait de 2 points si un contrôle est opéré.

LA RUÉE VERS L'AUTRE FAIT SON GRAND RETOUR !



Le Festival « La Ruée vers l'Autre » revient **les 2 et 3 septembre**. Cet événement populaire culturel et festif promeut la diversité, l'échange et le partage entre les habitants de la commune et au-delà : ruons-nous vers l'Autre ! Vous y retrouverez cette année, deux jours de vide-greniers, des spectacles d'arts de la rue, un grand bal le samedi soir, des déballages commerçants, une fête foraine et bien d'autres surprises !

Si cet événement est toujours un succès, c'est **grâce à nos merveilleux bénévoles !** Pour participer vous aussi à l'organisation et rejoindre cette grande aventure humaine, adressez votre candidature au : **03 25 71 39 87 • com@ste-savine.fr**



Côté bonnes affaires, la Maison pour tous de Sainte-Savine, ouvre courant mai les inscriptions pour le vide-greniers du samedi et/ou dimanche. Si vous avez des objets dont vous souhaitez vous débarrasser, c'est l'occasion idéale pour vider vos placards et faire des heureux en offrant une seconde vie à vos affaires. Pour s'inscrire : **rendez-vous début mai sur le site mybrocante.fr ou mpt10300.stesavine@gmail.com • 03 25 72 93 58**

Nous espérons vous (re)voir nombreux, seuls ou à plusieurs, en famille, entre collègues ou entre amis ! Le programme de la Ruée vers l'Autre sera disponible dès l'été.

LES INSCRIPTIONS POUR FESTIBILLES SONT LANCÉES !

Lancement des inscriptions pour la prochaine édition du FESTIBILLES : une course de billes géante dans le sable, en famille ou entre amis. Participez à cet événement intergénérationnel qui se déroulera **le 19 juillet sur le site de l'ancienne piscine**. Les places sont limitées, alors inscrivez-vous dès maintenant !

Pour vous inscrire, **contactez la maison des Viennes 03 25 82 40 95 ou maisondesviennes@ste-savine.fr**

SAINTE-SAVINE FÊTE LA MUSIQUE !



LES SAVINIENS ONT DU TALENT !



Dans le cadre de la Fête de la musique 2023, la Ville de Sainte-Savine, l'Art Déco et l'association *Les Clés de scène* organisent un tremplin musical ouvert aux Saviniens. Le 18 juin 2023, une grande scène sera installée à la piscine de Sainte-Savine. Venez faire partie des groupes et artistes amateurs et professionnels qui se succéderont ou se rejoindront sur scène !

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Faire parvenir une maquette d'au moins deux morceaux **avant le 15 mai** à l'Art Déco par mail: lartdeco@ste-savine.fr. Tous les styles et tous les niveaux sont les bienvenus.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année Sainte-Savine fête la musique !
Rendez-vous les 18 et 20 juin pour deux jours de concerts musicaux valorisant les pratiques amateurs.

Comme chaque année, cet événement musical incontournable rassemblera de nombreux artistes locaux et amateurs pour célébrer la musique dans toutes ses formes et tous ses genres.

Au programme de cette édition 2023 de la Fête de la musique à Sainte-Savine, **une journée consacrée aux pratiques amateurs le dimanche 18 juin**. Plusieurs lieux de la ville accueillent des musiciens et des groupes variés, pour un spectacle

en live gratuit et ouvert à tous. Que vous soyez fan de rock, de jazz, de blues, de pop ou de musique du monde, vous trouverez forcément votre bonheur parmi la variété de styles et d'artistes présents.

Parce qu'un seul jour ne suffisait pas, **on fête à nouveau la musique le mardi 20 juin en soirée avec des concerts chez les commerçants saviniens** (liste disponible quelques jours avant l'événement sur www.sainte-savine.fr), un spectacle de l'orchestre à cordes de l'école municipale de musique et de danse à l'église, et une grande soirée festive avec DJ Set sur le parvis de l'Art Déco.

PROGRAMME

DIMANCHE 18 JUIN : « Les Saviniens ont du talent »

- **10h-10h45** : orchestre de l'harmonie / *Parvis de la Mairie*
- **12h-13h** : orchestre à vents de l'EMMD
Parvis de la mairie
- **13h-14h** : pique-nique jazz et Batucada de l'EMMD
Jardin de la Maison de la Science
- **14h-21h** : groupes de musiques actuelles de l'EDM, des Clés de scène et du tremplin « Les Saviniens ont du talent » / *Site de la piscine*

MARDI 20 JUIN :

- **18h-19h30** : orchestre à cordes et hautbois de l'EDM
Église
- **18h-00h** : concerts des commerçants
Chez les commerçants
Concert Chanson et DJ' Set
Parvis de l'Art Déco

Un programme sera prochainement disponible sur www.sainte-savine.fr avec l'ensemble des concerts, y compris ceux organisés par les commerçants.

NEW!

BOÎTE DE RETOUR MÉDIATHÈQUE

Vous avez des documents à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les heures d'ouverture de la médiathèque ? Une boîte de retour est à votre disposition devant la porte de la médiathèque, n'hésitez pas à l'utiliser !

Vous pouvez y déposer tous vos documents (sauf les jeux de société et les conteuses), qu'ils aient été empruntés à la médiathèque de Sainte-Savine ou dans les autres médiathèques du réseau des médiathèques de Troyes Champagne Métropole.

MODE D'EMPLOI :

- Faites glisser les documents dans l'ouverture.
- Les retours déposés dans la boîte sont enregistrés les jours ouvrables de la médiathèque, après vérification de l'état des documents rendus.
- Tant que cette opération de retour «informatique» n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte. Ils sont encore sous votre responsabilité. Aussi, si la boîte est pleine, vous devez conserver vos documents.
- Pensez à vérifier que les boîtiers des DVD et des CD ne sont pas vides. Si les documents sont incomplets, les retours ne seront pas enregistrés.
- Les usagers qui rendent, par l'intermédiaire de la boîte de retour, des documents détériorés ou en retard, sont soumis aux mêmes conditions que s'ils rendaient leurs documents physiquement.
- Pendant les fermetures plus longues de la médiathèque (Noël par exemple), nous ne pouvons malheureusement pas ouvrir la boîte de retour en raison de sa trop faible capacité.

MOIS DES TOUT-PETITS

Depuis 15 ans, le *Mois des tout-petits* est le rendez-vous annuel des plus petits, des familles et des professionnelles de la petite enfance. Cette année, « Le petit monde » d'Anne Crausaz invite à entrer dans un imaginaire poétique et tendre.

Tout au long des mois d'avril et de mai, retrouvez à la médiathèque : matinées-jeux, séances de lectures et d'éveils artistiques, projection de court-métrages et le spectacle « Odelà » par la compagnie *Le Porte-Voix*.

SAIS-TU ? CE QU'IL SE PASSE À L'ÉCOLE DE DANSE ? – OPUS 2

Danse en rythme et en musique

La section danse de l'école de musique et de danse et ses deux enseignants accueillent environ **70 élèves, âgés de 4 à 18 ans** (plus de 60 ans pour les adultes). **On y apprend la danse classique mais aussi le modern'jazz et le street jazz.** L'école de musique et de danse propose différents cours, tu peux les retrouver sur le site : www.sainte-savine.fr.

Tu aimes bouger, tu es fasciné par l'univers de la danse et tu n'as pas peur de fournir quelques efforts ? Alors l'école de musique et de danse est prête à t'accueillir. Les cours sont ouverts à tous les enfants intéressés.



Ouverture d'un cours de danse contemporaine

L'école municipale de musique et de danse de Sainte-Savine propose un nouveau cours de danse contemporaine. Ces cours auront lieu les samedis matin de 11 h à 12 h 30 et se dérouleront en groupes. Ils permettront également de participer au gala de danse de fin d'année. Ces cours sont ouverts à partir de 12 ans. **L'inscription est obligatoire à partir du 1^{er} avril pour des cours jusqu'au 1^{er} juillet.**

Les chorégraphies

Lors d'un gala ou d'un ballet, le spectacle est composé de plusieurs parties qui, mises ensemble, racontent une histoire. Discipline et rigueur permettent à ton corps de s'exprimer à travers les mouvements et la chorégraphie est un fil conducteur. Elle rend des suites de mouvements dansés jolies et agréables, en étant cohérentes avec la musique.

Les professeurs :

Katina Guérinot, professeur de danse classique, formation et carrière en Équateur.

Benjamin Cortes, professeur de danse modern'jazz, street dance et danse contemporaine, formation et carrière aux États-Unis.

Réinscriptions 2023-2024

- **Réinscriptions des anciens élèves et inscriptions pour les 3-7 ans** (éveil et initiation danse et musique) à partir du 16 juin 2023.
- **Pour les nouveaux élèves à partir de 8 ans**, les inscriptions se font à partir du 23 juin 2023.

**Dans la prochaine fiche
« S'inscrire à l'école de musique et danse »**

CULTURE

L'AGENDA PRINTANIER

Agenda complet à retrouver sur le site Internet de la Ville, à l'accueil de la mairie, de la médiathèque, de la maison des Viennes et de l'Art Déco.

AVRIL

25 et 28 avril • 10h

► Médiathèque

Les Racontines

« Le petit monde de Raymond »

Des histoires, des jeux de doigts et des comptines pour s'émerveiller avec Raymond, le gentil escargot imaginé par Anne Crausaz.

+ 6
MOIS

Gratuit sur inscription à partir du 11 avril à la médiathèque.



29 avril

► Animation vie locale

Atelier « Bien-être et création : Découverte de l'argile »

Partagez un moment de détente en laissant libre cours à votre créativité.

+ 6
ANS

Salle Pierre-Chaussin.
4 € avec pass et 7 € sans pass
- Gratuit pour les - de 12 ans.



MAI

9 mai • 18h30

► École municipale de musique et de danse

Parenthèse musicale #11

Au fil des semaines les élèves progressent, et la scène leur est ouverte pour s'essayer en public.

Les instruments au menu sont toujours une surprise.

L'Art Déco

Entrée libre sur réservation à l'école municipale de musique et de danse.

Du 9 au 13 mai

► Ville de Sainte-Savine
Les rencontres citoyennes de Sainte-Savine

Exprimez-vous sur les projets de la municipalité et contribuez aux réflexions sur l'avenir de Sainte-Savine. Enquêtes, ateliers, visites ...

Programme complet :

www.sainte-savine.fr

Informations : 03 10 72 02 84

democratie@ste-savine.fr

12 mai

► Animation vie locale

SENIORS

Sortie Nature

Chemin des Écoliers à Isle-Aumont, 10km.

Départ 13h15 de la Maison des Viennes

2 € si transport en minibus.

12 mai • 9h30 et 10h45

► Art Déco

Odelà

De et par la Cie Le Porte-Voix. Un spectacle de musique et de danse nous invitant à l'émerveillement des premiers moments de la vie.

+ 3
MOIS

Gratuit sur inscription à partir du 26 avri à la médiathèque.



13 mai

► Ville de Sainte-Savine

Journée citoyenne

Chantiers collectifs proposés et réalisés par les citoyens dans la ville, avec l'appui de la commune.

Informations et inscriptions :

democratie@ste-savine.fr

03 10 72 02 84



26 mai • 20h30

► *L'Art Déco*

**Marianne James dans
« Tout est dans la voix »**

Une master classe drôle et dingue !

Billetterie à la Maison du Boulanger



27 mai • 9h30 à 16h30

► *Médiathèque*

Braderie de livres



Vente de livres retirés des collections de la médiathèque à 50 centimes, 1 ou 2 euros.

Entrée libre

JUIN

3 juin • 9h à 17h

► *Animation vie locale*
« Faites du vélo ! »

9h-12h : animation et balade proposées par l'association Ulysse et le pôle aubois de l'ESS dans les locaux de l'UTT.

12h-13h30 : pique-nique partagé tiré du sac.

13h30-17h : animations et circuits à vélo pour petits et grands (parcours maniabilité, bosses, ...), atelier réparation, sensibilisation, gâteaux et jus de fruits !

Parc de La Noue-Lutel

Gratuit

14 juin • 12h à 18h

► *Animation vie locale*

Rendez-vous aux jardins

Animations, jeux pour petits et grands autour du jardinage et de la biodiversité.

Verger des jardins citoyens de la rue Louis-Blanc (à côté du cimetière).

Gratuit

17 juin • 18h à 22h

► *Animation vie locale*

Soirée jeux « Bingo Drag »

Dans le cadre du Mois des fiertés. Ouvert à tous.

Grand Salon

4 € avec pass et 7 € sans pass

18 juin • 14h à 21h

► *Ville de Sainte-Savine*

Ouverture estivale du site de l'ancienne piscine

Concerts « Les Saviniens ont du talent » dans le cadre de Sainte-Savine fête la musique !

24 juin • 18h

► *L'Art Déco*

Embarquement immédiat

Les élèves des classes de danse de l'école municipale de musique et de danse, chaussent leurs patins pour sauter, virevolter et dompter leur corps aux sons et rythmes des musiques cosmopolites.

Entrée libre sur réservation à l'école municipale de musique et de danse.

Du 27 juin au 1^{er} juillet

► *École municipale de musique et de danse*

Portes ouvertes sur la danse

Assistez au cours de danse de votre choix sur réservation.

28 juin • 14h à 19h

Portes ouvertes sur la musique

Infos sur les inscriptions, rencontre avec les professeurs, flashs musicaux, orchestres (vents et mini power) ouverts au public, instant dédié aux ateliers instrumentaux. Possibilité d'assister au cours d'éveil selon l'âge de l'enfant.

Renseignements sur le site : www.sainte-savine.fr/ecole-de-musique-et-danse

30 juin • 18h

► *Médiathèque*

+ 11 ANS

Escape game « L'énigme du mangaka »

Vous recevez une lettre de votre ami mangaka, Osamu Toriyama. Lorsque vous arrivez dans son atelier, la porte est entrouverte et un léger désordre règne, comme si quelqu'un avait fouillé la pièce. Vous avez 45 minutes pour découvrir ce qu'il s'est passé...

Gratuit, sur inscription : médiathèque

30 juin • 18h30

► *École municipale de musique et de danse*

Parenthèse musicale #12

Et voilà ! La Parenthèse se ferme avec les dernières prestations instrumentales des élèves.

L'Art Déco

Entrée libre sur réservation



SANS OUBLIER...

Les activités de la Maison de la science, les stages du Club de tennis savinien, Sainte-Savine Basket, ...

POUR S'INSCRIRE OU SE RENSEIGNER :

Médiathèque : les activités sont gratuites et sur inscription : 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr / @mediatheque10300

Animation vie locale : 03 25 82 40 95 / maisondesviennes@ste-savine.fr

L'Art Déco : 03 10 72 02 79 / lartdeco@ste-savine.fr / www.lart-deco.com / @LARTDECO10

École municipale de musique et de danse : 03 25 71 39 80 / ecole.musique.danse@ste-savine.fr

PROXIMITÉ

Accueil Mairie

1, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 50
www.sainte-savine.fr

Du lundi au jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

État civil – Cimetière

Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h30
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Permanence les 1^{er} et dernier
samedis du mois
Tél. 03 25 71 39 60
etatcivil@ste-savine.fr

Urbanisme

Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Tél. 03 25 71 39 55
urbanisme@ste-savine.fr

Scolarité / périscolaire

Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr

Police municipale

72, avenue Gallieni, du lundi au
vendredi : 8h-12h / 13h-17h

Tél. 03 25 82 05 33
Portable : 06 73 41 38 28

police.municipale@ste-savine.fr
En dehors des horaires d'ouverture,
composer le 17

Déchets encombrants

Collecte sur RDV de TCM
Tél. 03 25 45 27 30

Conciliateur de justice

Sur RDV le mercredi matin
de 9h30 à 11h30 en Mairie
Tél. 03 25 71 39 50

CULTURE ET ANIMATIONS

Animation de la vie locale

Accueil et inscriptions :
Maison des Viennes
52, rue Paul-Doumer
Tél. 03 25 82 40 95
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h
maisondesviennes@ste-savine.fr

Médiathèque

39, avenue Gallieni
Tél. 03 25 79 98 33
sainte-savine@troyes-cm.fr
f @mediatheque10300

Mardi : 14h-19h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : 16h-18h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h / 13h30-17h

École municipale de musique et de danse

1 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 25 71 39 80
ecole.musique.danse@ste-savine.fr

L'Art Déco

70, avenue Gallieni
Tél. 03 10 72 02 79
lartdeco@ste-savine.fr
f @lartdeco10



SOLIDARITÉ

CCAS

2 bis, rue Lamoricière
Tél. 03 10 72 03 90
Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h
accueil.ccas@ste-savine.fr

Assistante sociale

Tous les lundis de 14h à 17h
Sur RDV, contacter le centre
médico-social au 03 25 42 43 44

Régies services

1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9h à 12h
Sur RDV : 03 10 72 03 90



NAISSANCES

- ALLART DEMATONS Livia
- ALOUI Anas
- BACAR Pauline
- BERTRAND Sara
- BERTRAND Suzanne
- CASSAN Antoine
- COURTAUT Gaspard
- D'ABREU Andrea
- DA FONSECA Alma
- DIFALLAH Ilyes
- DOH Haylie
- EK Manel
- GASI TAQUI Amine
- KHAN Ayzal
- MAILLARD Zélia
- MENAD Manar
- MERCIER BARBIER Izaak
- ORTICA Piter
- PION Sohan
- POIRSON Ambroise
- POIRSON Marceau
- RUTYNA Rose
- SILVESTRI Sélène
- SIONG HAAS-FRANGI Alyssa



MARIAGES

- DAAGI Mohamed et DI BONA Giovanna
- FERRANT Manuel et LEPRÉTRE Morgane



DÉCÈS

- BÉCARD vve NORMAND Geneviève
- BÉGHIN Jean-Claude
- BONHOMME Ludovic
- BORDET Gilles
- BOURA vve MICHELIN Georgette
- BUFFET Paul
- BURELLE Jean-Claude
- CASARI Pierre
- CHARLES Guillaume
- CHEFFER Jeannine
- CHONAVEL Jean
- COLTAT Annick
- COTTE vve KAUFFMANN Jacqueline
- FILLION vve DÉMOTIER Colette
- GATELLIER vve LAINÉ Marie-Lise
- GESTER Claude

- GUÉGÉ Mauricette
- HERBIN Evelyne
- HUYNH vve BUI Thi-Nhan
- JOUVANCY Claude
- KLEIN ép. LE HÉNAFF Monique
- KWIATKOWSKI vve DUMONT Edwige
- LAGIÉ Jean
- LAUFFENBURGER Jacqueline
- LÉANDRI vve BLACHERE Paulette
- LECOQ Bernard
- LELIÈVRE vve BARTHÉLEMY Micheline
- LHÔPITAL Georges
- MAI vve TRUONG Thi Thom
- MAIRE Bernard
- MAISON vve PINEAU Monique
- MASURE ép. LEPERS Jacqueline
- MÉOT ép. BERTHIER Michèle
- PACKHAM ép. WEBER Maureen
- PARZY Jean
- PLEY Lydie
- PORT ép. RENOARD Christine
- ROUYER Josèphe
- TONDÉREAU vve BOBE Yvette
- TRUCHE vve HORIOT Jeanne
- VARNIER Stéphanie
- VOLANT vve LUTEL Catherine
- ZAWIEJA René

SAVIPLUS 2020

Permanence tous les derniers samedis du mois.

Parc du Grand Troyes, quels apports pour Sainte-Savine ?

Le dynamisme de la zone industrielle de Sainte-Savine, confirmé par l'accueil d'un nombre croissant d'entreprises locales, nationales et internationales comme Garnica en 2019 et Clarins récemment, ouvre des perspectives de développement qui ne peuvent être que profitables à toute l'agglomération.

En particulier à notre commune !

La Ville ne perçoit pas les impôts et taxes du Parc du Grand Troyes car cela relève de la compétence de Troyes-Champagne-Métropole mais des retombées positives pour les Saviniens sont probables dans les domaines de l'emploi, de la démographie locale (renouvellement de la population, mixité sociale), du commerce de proximité...

Une meilleure connaissance du fonctionnement du parc, de la sociologie et des besoins de ses personnels, de son impact réel sur la ville, permettrait à la municipalité de tirer le meilleur parti du dynamisme évoqué plus haut.

Dans ce but, une étude permettrait d'adapter la politique municipale (logement et accueil de population nouvelle, urbanisme, déplacements, services à la population, communication/partenariat avec les entreprises...) aux opportunités offertes par le développement du parc. L'excellente relation qu'entretient la municipalité avec l'Association des ZI de Sainte-Savine peut faciliter une telle démarche aux bénéfices réciproques.

Le groupe Saviplus 2020

Contact : moser.a@ste-savine.fr

ENSEMBLE POUR SAINTE-SAVINE

Contact : zeltz.am@ste-savine.fr

A propos du CCAS ...

Le Centre Communal d'Action Sociale a pour but d'aider les personnes en difficulté, en les accompagnant pour l'attribution d'aides sociales légales. Il instruit les dossiers de demande, aide aux démarches administratives, accueille les publics ... cela pour lutter contre l'exclusion et soutenir les plus fragiles.

Des missions facultatives ont été introduites en plus des missions obligatoires : épicerie sociale, bourses, colis alimentaire d'urgence, coup de fil solidaire, colis ou repas seniors, aides financières exceptionnelles ... Les critères d'obtention de ces aides s'articulent autour des conditions de ressources, de la composition familiale, de la situation professionnelle, de l'âge...

Une commission de travail a été constituée afin de préciser la nature, le montant attribué, les règles de calcul pour prétendre à ces aides, et ce, de façon équitable pour ne pas créer d'inégalité.

A terme, une plaquette sera éditée et distribuée pour faire connaître toutes les actions du CCAS.

Dans la période où les difficultés vont grandissantes, il est essentiel de souligner l'important travail du CCAS de notre ville, et de remercier les acteurs : élus, membres du CA, personnel et bénévoles qui œuvrent au quotidien au bénéfice des plus fragiles, notamment des personnes âgées.

Thierry MENERAT, Anne-Marie ZELTZ, Karl DHULST

RASSEMBLEMENT NATIONAL POUR SAINTE-SAVINE

Contact : croquet.n@ste-savine.fr

Depuis plusieurs mois, nous constatons une inflation du coût de la vie et par ce fait, les risques qui en découlent pour Sainte-Savine (hausse des tarifs et demandes d'aides alimentaires, défaillances des entreprises, etc.).

Je reste vigilant et salue la hausse du budget cohésion sociale, mais j'ai tenu à alerter sur le risque potentiel de l'augmentation de la masse salariale sur les finances de la Ville.

Je tiens à rappeler que ce que nous subissons tous, n'est pas une fatalité; cela est dû aux choix politiques de la macronie qui sont contestables.

Pour lutter contre, vous avez des moyens : vos élus et le bulletin de vote.

Le taux de non-inscrits sur les listes électorales est proche des 25% et des non-votants pas loin des 50% !

Ne laissez pas d'autres choisir pour vous, sinon ne vous étonnez pas de l'inflation galopante et de devoir travailler 2 ans de plus pour une retraite rabotée !

Nicolas CROQUET

ST^E SAVINE

LES RENC🗨️NTRES CITOYENNES

ÉCHANGER, IMAGINER ET PARTAGER SES IDÉES SUR LES PROJETS DE LA VILLE

DU 9 AU 13 MAI
**TABLES RONDES, SONDAGES, ATELIERS,
VISITES, CHANTIERS COLLECTIFS...**

**PROGRAMME COMPLET SUR :
WWW.SAINTE-SAVINE.FR**